

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact



N° 14734*02

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Date de réception 20 JAN. 2016	Cadre réservé à l'administration Dossier complet le 08 FEV. 2016	N° d'enregistrement 2016 - 1804
--	--	---

1. Intitulé du projet

Reconstruction du terrain d'accueil des gens du voyage du Bois Cesbron à Orvault (44)

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
45 ° terrain de camping et caravanning permanent permettant l'accueil de plus de 20 pers ou de 6 emplacements de tentes, caravanes ou résidences mobiles de loisirs et de moins de 200 emplacements	Réaménagement du terrain d'accueil des gens du voyage du Bois Cesbron pour 16 emplacements disponibles.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Le projet consiste à réaménager et agrandir le terrain d'accueil des gens du voyage du Bois Cesbron et à améliorer le cadre de vie global :

- Confort des usagers
- Équipements sanitaires
- Aménagement paysager

Le projet sera construit sur la parcelle contiguë à l'actuelle aire d'accueil

La surface de la parcelle sera d'environ 7 500 m² (hors zone boisée préservée et merlon anti bruit)

4.2 Objectifs du projet

L'aire d'accueil du Bois Cesbron construite en 1998 ne permet plus d'accueillir des familles dans des conditions satisfaisantes.

Le nombre d'emplacement actuellement de 8 sera porté à 16 afin d'accueillir un plus grand nombre de familles.

Il est donc programmé de réaliser 16 emplacements de 150 m² chacun comprenant des modules sanitaires.

Un local gestionnaire sera réalisé et l'aménagement paysagé tiendra compte des caractéristiques naturelles de la parcelle

Le projet est situé dans la ZAC du Bois Cesbron par laquelle se fera l'accès. L'aménagement des terrains disponible permet au voisinage de l'aire d'accueil de libérer une parcelle destinée à un futur centre technique de Nantes Métropole.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

- Déconstruction des bâtiments et voirie existants ainsi que l'ensemble des alimentations et évacuations
- Décontamination des éventuels polluants (amiante, plomb, ...) et déconstruction complète des bâtiments
- Construction des différents aménagements, emplacements, bâtiments, voirie, réseaux
- La planification des travaux sera envisagée pour une fermeture de l'actuelle aire d'accueil la plus courte possible
- Les nuisances de chantier seront réduites autant que possible (étude du cheminement d'accès, bruit, propreté des voiries) et feront l'objet des prescriptions particulières aux entreprises)

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Il est prévu sur le site 2 types de locaux : celui du gestionnaire et ceux destinés aux familles. Le module de gestion aura pour fonction l'accueil des usagers, la gestion des compteurs des différents réseaux (électrique, eau, ...).

Le module sanitaire intégrera les éléments techniques (distribution d'eau, d'électricité, de chauffage) et les sanitaires avec douche, WC ainsi qu'un espace pour l'installation d'un lave-linge.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Une modification du PLU est en cours pour permettre la réalisation de ce projet

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Etude d'impact pour l'environnement selon la procédure au cas par cas

Le projet d'aire d'accueil fera l'objet d'un permis de construire

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Superficie du terrain d'accueil des gens du voyage	7 500 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Site du Bois Cesbron
à Orvault

Coordonnées géographiques¹

Long. 47 ° 15 '41.4" 11

Lat. 1 ° 37 '20.3" W

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui

Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

La parcelle concernée est contiguë à l'actuelle aire d'accueil. Il s'agit actuellement d'un espace naturel non exploité mais entretenu par l'aménageur.
Les terrains sont actuellement propriété de la ville d'Orvault et de NM Aménagement pour le compte de Nantes Métropole

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

- Plan local d'urbanisme de la commune d'Orvault approuvé le 26 octobre 2007
- PLU en cours de modification
- Zonage actuel : UE. La modification du PLU intègre une modification de zonage et règlement pour permettre le projet.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La parcelle est située dans le plan de la zone de bruit du périphérique, classement catégorie 1

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le sondage pédologique effectué à l'initiative de l'aménageur n'ont fait apparaître aucun sol de zone humide
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les débaïs liés au travaux de bâtiment et voirie (dont les volumes ne sont pas connus à ce jour, seront réemployés sur site pour former un merlon qui constituera une protection phonique vis à vis du périphérique
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La réalisation de l'aire d'accueil impactera le site naturel actuel. Par nature, la surface de voirie est importante. Cependant, le site n'accueille pas de faune et de flore ou d'habitat protégé. Le projet préservera les arbres ou zone boisée remarquables identifiés dans l'étude phytosanitaire réalisée en mars 2015. En pièce jointe "Diagnostic Patrimoine Arboré" du 15/03/15 réalisé la société Arbres et territoires
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La parcelle va consommer un espace actuellement naturel non exploité même si le projet veillera à réduire la surface imperméable.
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est situé en bordure du périphérique, voie classée 1 en termes de nuisances sonores. L'étude acoustique menée a conduit à la préconisation d'un merlon végétalisé renforçant l'isolation phonique.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le terrain d'accueil sera équipé d'un système d'éclairage</p> <p>Aucune aggravation de l'état actuel n'est à craindre</p>
		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Aucune aggravation de l'état actuel n'est à craindre</p>
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les eaux pluviales du site seront collectées par le réseau d'assainissement de Nantes Métropole</p> <p>Leur gestion répondra au règlement s'y rapportant.</p> <p>Un bassin de rétention sera réalisé pour répondre aux besoins de la zone.</p>
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les eaux usées sont dirigées vers le réseau d'assainissement collectif</p> <p>Les ordures ménagères seront collectées régulièrement</p>
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet n'aura pas d'impact sur le patrimoine architectural, culturel et archéologique.</p> <p>Le paysage naturel actuel sera de fait modifié, mais l'ensemble du site fera l'objet d'un aménagement où la qualité paysagère sera soignée.</p> <p>Les arbres et haies remarquables seront maintenues.</p> <p>Les espaces naturels ne sont pas exploités.</p>
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui

Non

Si oui, décrivez lesquelles :

Le site <http://www.fichier-etudesimpact.developpement-durable.gouv.fr> a été consulté
La ZAC du Bois Cesbron a fait l'objet d'une autorisation du titre de la loi sur l'eau en 2004 puis en 2011.
L'aménagement de l'flot C de la ZAC va faire l'objet d'un porté à connaissance au titre de la loi sur l'eau.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui

Non

Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet de la présente demande d'examen au cas par cas consiste à réaménager et agrandir le terrain d'accueil des gens du voyage du Bois Cesbron à Orvault.
La reconstruction / extension est réalisée sur une parcelle voisin à celle occupée par l'actuelle aire d'accueil

Les conditions d'accueil de ce site n'étant plus satisfaisantes, le syndicat mixte pour l'hébergement des gens du voyage lance un projet visant à répondre au mieux aux besoins des usagers, ainsi qu'à améliorer leur cadre de vie.

Le plan local d'urbanisme est en cours de modification.

Au vu de l'ensemble des éléments exposés dans le présent formulaire, une étude d'impact ne semble pas nécessaire. Les incidences sur le cadre de vie des familles seront très positives en apportant des éléments de confort et d'agrément aujourd'hui inexistantes.

Le site, constitué d'une prairie, ne présente pas de sensibilité environnementale majeur. Les investigations pédologiques ont mis en évidence l'absence de zone humide. Le site se situe en dehors des périmètres de protection et inventaires réglementaires. Aucun site ou sol pollués n'est recensés. La présence des arbres et boisements identifiés dans l'étude phytosanitaire réalisée, en mars 2015, a orienté le projet d'aménagement du site.

Cependant, l'aménagement du site, aujourd'hui largement naturel, devra faire l'objet d'une attention toute particulière quant à sa qualité paysagère et aux traitements des eaux de pluie.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

	Objet	
	- Extrait du PLU	

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Nantes

le,

15 janvier 2015

Signature

Alain ROBERT
Vice - Président

